Image not found or type unknown

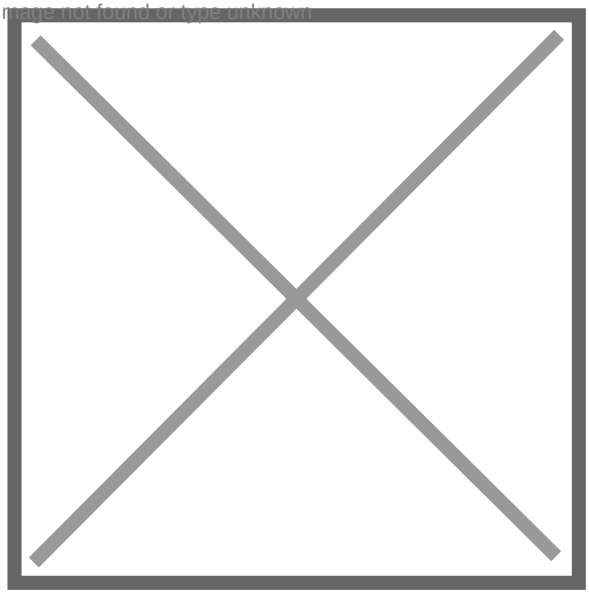

Contrat à durée déterminée ou temporaire

Par **kalarine**, le **11/12/2009** à **11:30**

BonjourrnrnrnJe suis gérante d'une petite société et je dois remplacer un salarié qui part en formation de neuf mois pour préparer un examen professionnel .J'hésite entre un CDD et un CTT .Si mon salarié réussit son examen ,il est prévu une deuxième formation de six mois tout de suite après .rnLe remplacant devra éventuellement le suppléer pendant les deux formations .Quel contrat serait t'il le mieux adapté à ma situation ? rnrnMerci pour vos conseils.

Par **fabienne034**, le **11/12/2009** à **11:56**

Le cdd renouvelable une fois, rnrnconseil:rnrnprévoyez dès le premier contrat son renouvellement si l'évènement se produitrnrnbien préciser que le contrat n'est pas renouvelé si l'évènement ne se produit pasrnrnpour tout savoir sur le cdd et pour avoir un modèle:rnrnhttp://www.fbls.net/cdddroit.htmrnrnbonne lecture

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés